



CBSST

CBSST EXPERT-CONSEIL : LA PRÉVENTION EN MILIEU DE TRAVAIL, UNE DÉPENSE OU UN INVESTISSEMENT?

Collaboration spéciale



Charles Barrette, ingénieur et fondateur de l'entreprise

CBSST EXPERT-CONSEIL offre divers services visant à améliorer la performance en santé et sécurité au travail (SST) et à répondre aux différentes lois et réglementations s'appliquant dans les secteurs manufacturier et industriel. Ses mandats sont, pour le moment, principalement dans la couronne du Grand Montréal, mais la firme ambitionne d'exporter son savoir-faire partout au Québec.

« Notre objectif est que nos clients atteignent l'excellence opérationnelle en SST. Nous travaillons principalement dans le secteur manufacturier, mais aussi avec des clients qui œuvrent dans les secteurs industriel et agroalimentaire et dans les mines à ciel ouvert. Dans un horizon à moyen terme, nous prévoyons de développer une expertise dans le domaine de la construction », poursuit celui qui dit avoir été sensibilisé aux conséquences des blessures avant même d'en faire sa profession.

« Jeune, je faisais beaucoup de sport et j'ai eu à composer avec les conséquences de certaines blessures. Dans un emploi d'été, dans un centre de distribution de colis, j'ai eu une sévère contusion à la main. Tout ça m'a éveillé à l'importance de demeurer en santé, que ce soit au travail ou non.

Par la suite, dans mes études en ingénierie, j'ai découvert comment je pouvais contribuer à éviter ce genre de situations », souligne Charles Barrette. Après l'obtention de son diplôme, il a débuté sa carrière professionnelle en travaillant dans la division SST d'une firme d'ingénierie, un premier emploi qui a confirmé la voie qu'il souhaitait emprunter.

CBSST offre des services sur mesure allant de la gestion de projets d'ingénierie à l'assistance pour la planification stratégique liée aux différents aspects et programmes en SST. « Nous voulons que le client ressente que nos interventions représentent une valeur ajoutée pour son entreprise, ses employés et tous les acteurs clés qui l'entourent », souligne Charles Barrette en invitant les employeurs à mettre en place un plan stratégique de prise en charge de la santé et de la sécurité dans leur organisation.

Un mandat chez Molson Coors

Jeune entreprise accompagnée d'une bonne réputation, CBSST s'est véritablement établie en 2021 en obtenant un contrat de Molson Coors lors du déménagement de sa brasserie historique de Montréal vers Longueuil. « Nous avons la responsabilité de la gestion de la documentation et de certains mandats d'analyse de risques pour des équipements devant être déménagés d'un site à l'autre. »

Fort de ce mandat qui lui ouvre des portes, CBSST a multiplié les interventions pour des clients, passant ainsi d'entreprise en démarrage à multinationale. L'entreprise compte maintenant trois employés à temps plein, sans compter les ressources externes embauchées ponctuellement.

Avec le projet de loi 59, qui prévoit un relèvement des exigences en matière de gestion de la santé et sécurité au Québec, la prévention des accidents de travail devra devenir une priorité de tous les jours pour les employeurs.

Basée à Chambly, en Montérégie, la firme de consultants multidisciplinaires CBSST s'est déjà forgé une solide réputation en matière de santé et sécurité au travail depuis sa création il y a un peu plus de quatre ans. « Notre mission, à l'aide de projets d'ingénierie et d'accompagnement, est de réduire les risques d'accident », résume Charles Barrette, ingénieur et fondateur de l'entreprise.

« Dernièrement, nous avons fait du coaching avec le comité en santé et sécurité (CSS) d'une entreprise. L'objectif était d'amener l'entreprise vers une meilleure gestion de la santé et sécurité au travail », explique Charles Barrette, qui prévoit d'autres embauches alors que le nombre de mandats s'accumulent.

« L'année 2023 sera importante pour nous. Jusqu'à maintenant, nous avons bien fait même si nous faisons peu de développement des affaires. Nous voulons nous faire connaître davantage dans le milieu. Une équipe travaille présentement sur la refonte de notre site Web. Par ailleurs, si notre carnet de commandes continue de se remplir, il faudra penser à embaucher de nouvelles ressources », prévoit l'ingénieur.

CBSST compte aussi, dans les prochains mois, mettre sur pied un centre de formation. « On veut mettre l'accent sur la formation des ressources internes dans les entreprises de nos clients. L'idée, c'est de former les employés pour qu'une culture de santé et sécurité au travail devienne la norme et qu'ils deviennent autonomes. La majorité des entreprises sont conscientes de l'importance d'investir là-dedans, mais il y en a encore qui considèrent ça comme une dépense », déplore Charles Barrette.

Dépenses ou investissements?

« Nous sommes intervenus récemment chez un client où un ouvrier avait été blessé gravement en opérant un équipement. Dans ce cas-ci, l'entreprise a été réactive, mais dans le meilleur des mondes, il aurait plutôt fallu qu'elle agisse en prévention. »

Les dommages collatéraux d'un accident grave sont majeurs. On n'a qu'à penser au travailleur accidenté et à ses proches; leur vie bascule littéralement du jour au lendemain. Il en va de même pour l'entreprise, qui doit réaliser très rapidement des actions correctives afin de réduire le risque que d'autres accidents similaires se produisent. Les impacts financiers et opérationnels pour l'entreprise peuvent représenter des coûts directs et indirects pouvant aller jusqu'à cinq fois le salaire de l'employé victime de l'accident. Si plusieurs accidents surviennent, le taux de cotisation à la CNESST peut rapidement grimper et représenter des frais supplémentaires pouvant de chiffrer à plusieurs milliers de dollars.

« Les entreprises ne doivent pas attendre de vivre des événements comme ça pour agir. Les employeurs doivent mettre la prévention au cœur de leurs opérations. C'est un investissement sur le capital humain qui est essentiel à la pérennité de leur entreprise. C'est un calcul simple lorsqu'on considère le retour sur l'investissement, en plus d'être synonyme de bienveillance et de favoriser la rétention de la main-d'œuvre! », termine le fondateur de CBSST.

Les services de CBSST EXPERT-CONSEIL

1. SÉCURITÉ DES MACHINES – INGÉNIERIE

Analyse de risques

L'analyse et l'évaluation des risques font partie du processus de gestion des risques. Avant d'entreprendre des correctifs, il faut connaître l'ensemble des dangers présents.

Devis, ingénierie de détails

Les devis sont l'étape où l'on détermine les concepts et les choix de composantes pour approbation. Une fois cette étape franchie, nous créons tous les plans signés et scellés par un ingénieur membre de l'OIQ.

Attestation de conformité

Les attestations de conformité d'un ingénieur sont souvent exigées par les instances gouvernementales qui font respecter les lois et règlements en vigueur, par exemple la CNESST.

Programme de cadenassage et autres

Utilisez notre expertise en implantation de programmes comme le cadenassage, le travail en hauteur, la sécurité des machines, les procédures de travail sécuritaires et plusieurs autres.

2. SERVICE-CONSEIL – FORMATIONS

Service-conseil et coaching

Profitez de notre expertise pour améliorer la gestion des ressources humaines et des processus reliés à la SST. Il est important de partager les bonnes pratiques.

Formations professionnelles

Conception et animation de formations professionnelles portant sur la SST. Participation interactive des participants et simulation en salle ou en usine.

3. SYSTÈME DE GESTION – ISO 45001 ET AUTRES

Système de gestion

L'implantation d'un système de gestion en santé, sécurité et environnement est complexe. Évitez les pièges de la mise en œuvre.

Audits de conformité

Après la mise en place de programmes ou d'un système de gestion, il faut en assurer l'efficacité. Analyses d'écart et rapports complets.

Applications mobiles et Web

Éliminez vos formulaires papiers et optimisez votre temps! Faites partie du virage vers l'industrie 4.0 avec nos applications sur mesure qui augmentent l'efficacité de la gestion en SST (exemples : formulaire d'inspection, enquête d'accident, etc.).



Les cinq valeurs de CBSST EXPERT-CONSEIL

- Rigueur : La qualité du travail accompli et notre professionnalisme font partie de notre ADN.
- Plaisir : Nous bâtissons des relations dans une ambiance conviviale où le jeu est un outil d'apprentissage, d'entraide et de fraternité.
- Ingéniosité : Nous sommes créatifs à notre façon. Il suffit d'oser sortir des sentiers battus.
- Collaboration : Nous unissons nos forces pour échanger, partager et évoluer ensemble afin de réduire au minimum les accidents de travail.
- Amélioration : Notre quête ultime est l'excellence opérationnelle. ■

CBSST
8801, rue Samuel-Haft, Chambly (Québec) J3L 6V4
Tél. : 514 434 7590
info@cbssst.ca • cbssst.ca